

Cote du document: TFWG 2018/4/W.P.1
Point de l'ordre du 2
Date: 10 août 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Ordre du jour provisoire

Note aux membres du Groupe de travail sur le cadre de transition

Responsables:

Questions techniques:

Ruth Farrant
Directrice de la Division
des services de gestion financière
téléphone: +39 06 5459 2281
courriel: r.farrant@ifad.org

Lisandro Martin
Directeur
Division des politiques et des résultats
opérationnels par intérim
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Groupe de travail sur le cadre de transition — Quatrième réunion
Rome, 20 septembre 2018

Pour: Approbation

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mandat du Groupe de travail sur le cadre de transition¹
 - a) Prêts axés sur les résultats (mandat, paragraphe 7 iii))
 - b) Version provisoire des directives et procédures révisées concernant les programmes d'options stratégiques pour le pays axés sur les résultats (mandat, paragraphe 7 iv))
 - c) Statut de l'assistance technique remboursable et marche à suivre (mandat, paragraphe 7 v))
4. Cadre de transition – Premier document provisoire
5. Exposé de la direction sur la transformation du modèle opérationnel et de l'architecture financière du FIDA
6. Procès-verbal de la troisième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition (à confirmer)²
7. Questions diverses

¹ Voir le document EB 2018/123/R.26/Rev.1, Mandat du Groupe de travail sur le cadre de transition.

² Ce point sera examiné uniquement si les membres ont des observations à formuler sur le procès verbal.

Annotations

La quatrième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition se tiendra le jeudi 20 septembre 2018 au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome. Les travaux de la session, qui se dérouleront dans la salle Ovale (S-120), débuteront à 14 heures.

1. Ouverture de la réunion

Selon le mandat du Groupe de travail sur le cadre de transition (EB 2018/123/R.26/Rev.1), la phase II des travaux du groupe de travail a pour objet l'élaboration et la mise en forme définitive d'un cadre de transition destiné à être approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2018, conformément à ce qui est prévu dans le document intitulé: Approche relative à un cadre de transition (EB 2017/122/R.34/Rev.1), et conformément à l'engagement pertinent pris au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) (FIDA 11 - engagement 2.1, mesure contrôlable 8; calendrier: 4^e trimestre 2018).

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire de la quatrième réunion figure dans le présent document (TFWG 2018/4/W.P.1).

3. Mandat du Groupe de travail sur le cadre de transition

La direction présentera des informations susceptibles d'éclairer les travaux du groupe de travail relatifs aux questions ci-après:

a) Prêts axés sur les résultats (mandat, paragraphe 7 iii))

À partir des informations figurant dans la note conceptuelle sur les opérations de prêts axés sur les résultats, soumise lors de la troisième réunion du groupe de travail (document TFWG 2018/3/W.P.2), et sur les observations formulées par les membres, le groupe de travail examinera le document présenté par la direction visant à développer une proposition concernant la conduite d'une activité pilote d'octroi de prêts axés sur les résultats lors de FIDA11 (engagement 3.6, mesure contrôlable 36, calendrier: 2^e trimestre 2020).

Le groupe de travail sera invité à analyser puis à approuver les éléments justifiant la conduite d'un système pilote de prêts axés sur les résultats au FIDA et les étapes ultérieures, comme le présente le document TFWG 2018/4/W.P.2.

De plus, les membres du groupe de travail seront invités à approuver les éléments clés mis en évidence dans le document à l'intérieur d'un encadré spécifique. De cette manière, la direction pourra poursuivre l'élaboration du document final relatif au cadre de transition.

b) Version provisoire des directives et procédures révisées concernant les programmes d'options stratégiques pour le pays axés sur les résultats (mandat, paragraphe 7 iv))

La direction présentera une version provisoire des procédures révisées relatives aux stratégies de pays (document TFWG 2018/4/W.P.3), qui expliquera comment les programmes d'options stratégiques pour le pays du FIDA intégreront, entre autres, des scénarios de transition. Les observations du groupe de travail seront sollicitées afin d'établir la version définitive des procédures, qui devront être approuvées par la direction puis soumises à la cinquième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition en octobre 2018.

- c) Statut de l'assistance technique remboursable et marche à suivre (mandat, paragraphe 7 v))

La direction rendra compte de l'usage actuel de l'assistance technique remboursable au FIDA et des enseignements qui en ont été tirés jusqu'ici, et donnera son point de vue sur la façon d'optimiser l'utilisation de cet instrument en vue d'accroître son efficacité pour les pays en transition.

4. Cadre de transition – Premier document provisoire

Dans le document TFWG 2018/4/W.P.4, la direction présentera la première version du document du cadre de transition, laquelle intégrera les observations formulées par rapport à la version provisoire présentée lors de la troisième réunion du groupe de travail. L'objectif est de recueillir d'autres commentaires de la part des membres concernant la structure et le contenu du document.

5. Exposé de la direction sur la transformation du modèle opérationnel et de l'architecture financière du FIDA

Pour l'information du groupe de travail, la direction présentera le calendrier relatif à la présentation aux organes directeurs du FIDA, à court et à moyen terme, des divers éléments en rapport avec la transformation du modèle opérationnel et de l'architecture financière du FIDA.

6. Procès-verbal de la troisième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition

Ce point sera examiné uniquement si les membres ont des observations à formuler sur le procès verbal de la réunion précédente.

7. Questions diverses

Le groupe de travail pourra examiner toute autre question supplémentaire non inscrite à l'ordre du jour provisoire qui pourrait être proposée par des membres ou par la direction du FIDA.